

N° 23 - Novembre 2017

Champtercier infos

»» édito



Prenons soin de l'eau car un des enjeux majeurs pour notre collectivité est de garantir à chacune et chacun une eau potable de qualité et en quantité suffisante.

La baisse conséquente de la production de nos sources, du fait d'un été très chaud et de très faibles précipitations enregistrées ces derniers mois nous inquiète au plus haut point. Cela doit conduire chacun(e) d'entre nous à se sentir concerné(e) par cette situation, à adopter un comportement responsable, et adapter ses habitudes de consommateur(trice) au déficit hydrique en respectant les mesures de maîtrise des consommations préconisées par arrêté préfectoral.

Des écogestes simple, la réparation des fuites sur le réseau, les clôtures que nous allons installer autour des périmètres immédiats de chaque captage participent à la protection de notre ressource.

Dans un autre domaine, nous nous sommes engagés à aménager les espaces publics pour une pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap ; les travaux de réhabilitation et de mise en accessibilité de la Mairie qui viennent de se terminer, constituent la première étape de la mise en œuvre d'un programme d'actions sur tous les bâtiments communaux.

Un accueil mairie regroupé avec l'agence postale, des horaires élargis au samedi matin depuis le 4 septembre, mais aussi à partir du 1^{er} janvier prochain un point d'accès numérique nous permettront d'offrir un service adapté aux besoins de chacun.

Afin de terminer l'année dans la convivialité je vous propose de nous retrouver pour l'inauguration de la traditionnelle Foire aux santons le 25 Novembre à 18 h à l'initiative de Champterrois ainsi qu'à la soirée organisée par les Sentiers culinaires le 15 Décembre autour des feux de Noël. Et je vous invite dès à présent à retenir la date et l'heure de la cérémonie des vœux, salle Yann-Simeoni, vendredi 12 janvier 2018 à 18 h 30.

Très belles et douces fêtes de Noël

Régine Ailhaud-Blanc

»» agenda

Du 25 novembre au 3 décembre

Foire aux santons groupes folkloriques, maquillage pour les enfants, et promenades en calèche avec âne dans le village.

Samedi 2 décembre à 19 h

Concert gratuit à l'église avec le groupe « gospel Flame » (20 à 25 choristes).

Dès la mi-décembre

Début de la distribution des colis de Noël aux personnes de plus 70 ans.

Vendredi 15 décembre

2^{ème} feu de Noël avec chants de Noël et lâché de lanternes avec les Sentiers culinaires de Gassendi.

Mardi 16 janvier à 19 h

Fantaisie théâtrale par la compagnie Cassandre sur un texte de Fred Vargas.

Dimanche 28 janvier à 16 h

Loto du comité des fêtes à la salle polyvalente Yann-Siméoni.

Samedi 18 février de 14 h à 18 h

Après-midi dansant animé par l'orchestre des «Toto Boys»

L'ADRESSAGE DES VOIRIES COMMUNALES EST « EN BONNE VOIE »

Après plusieurs mois de travail avec l'aide de Nathalie Jourdan, géomaticienne au Service d'information géographique de Provence-Alpes-Agglomération, la commission chargée de la dénomination des voies et de l'adressage a présenté ses résultats lors d'une réunion publique le 3 novembre à la salle polyvalente.

Le passage à un système d'adresses normées est un processus qui comporte plusieurs étapes, dont la réunion publique elle-même.

Les noms des voies ont été proposés en s'appuyant sur le cadastre napoléonien, les adresses figurant dans les recensements, la « tradition orale » et, s'agissant du village, sur un travail publié par Monsieur Leurquin dans *Chroniques de Haute-Provence*, 2009 n°362.

On a aussi tenu compte de la fonction réelle et actuelle de la voie. Il a été proposé de nommer toutes les voies publiques et, pour les voies privées, les plus longues et les plus habitées.

Des observations et des propositions entendues

Au cours de la réunion publique, des observations et propositions ont été présentées par les habitants présents, concernant quelques voies.

Il en sera tenu compte et des amendements seront opérés par la commission.

Si certains veulent présenter d'autres observations ou propositions, ils sont invités à le faire aussitôt que possible pour que le conseil municipal puisse adopter les noms des voies au cours de sa réunion du 12 décembre.

La numérotation

On a retenu la numérotation métrique alternée. Ceci signifie que le numéro dans la rue sera déterminé par la distance en mètres entre le début de la voie et l'entrée de la propriété concernée, en retenant des numéros pairs à droite et impairs à gauche. Le début de la voie est l'extrémité qui est la plus proche du centre du village par une voie carrossable.

Les étapes suivantes :

- Adoption des dénominations et d'une demande de subvention en conseil municipal le 12 décembre 2017.
- Consultation des entreprises pour acheter le matériel.
- Dès le marché attribué, une date de mise en œuvre effective (probablement dans le courant du 2^{ème} semestre 2018) sera fixée et des notifications seront envoyées à chaque propriétaire.
- Mise en œuvre effective.
- Il sera fait en sorte que La Poste, l'IGN, le SDIS, les annuaires, les systèmes GPS, etc. intègrent les noms des voies dans les meilleurs délais

Quelques précisions importantes :

- Les numéros seront déterminés par les services municipaux et chacun recevra en temps utile une notification individuelle.
- Les plaques de rue et,



éventuellement, les poteaux seront achetés et posés aux frais de la commune.

- Les plaques portant les numéros seront achetées par la commune et remises à chaque propriétaire. Chaque propriétaire devra obligatoirement et sans délai l'apposer sur sa clôture ou sa maison de façon visible (il pourra être aidé par les agents du service technique).
- Il appartiendra à chacun de notifier en temps utile sa nouvelle adresse à sa banque, à ses correspondants, etc. suivant des modalités qui seront précisées dans la notification (un dispositif d'aide sera mis en place au niveau du secrétariat de la mairie).
- Les noms des quartiers dont les limites sont claires sur le terrain subsisteront : des plaques seront posées et vous pourrez les mentionner dans les adresses.

Nous avons ainsi conscience de répondre à un besoin réel en nous assurant que le nouveau système sera efficace. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur le site Internet de la commune www.champtonier.fr •

LA VIE DU VILLAGE

UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE QUI A DÉBUTÉ EN BEAUTÉ

Le 4 septembre, les écoliers ont fait leur rentrée scolaire, avec la reconduction de la semaine de 4,5 jours.

Les Temps d'activités périscolaires (TAP) se déroulent les mardis après-midi de 14 h à 16 h 15 avec l'association Léo-Lagrange.

L'effectif de l'école se décompose comme suit : Christine Cesano et Alexia Bucher sont les enseignantes des TPS/PS/MS avec un effectif de 15 élèves. Céline Fabre enseignante des GS/CP avec un effectif de 18 élèves; Eric Tavernier, directeur et enseignant des CE1/CE2 avec un effectif de 18 élèves; Thomas Deunette, enseignant des CM1/CM2 avec un effectif de 23 élèves; Aurore Bœuf assure la journée de décharge du directeur.

A la suite du départ en retraite de Joëlle Muris en juin 2017, de nouveaux enseignants sont arrivés sur l'école de la commune.

Parmi le personnel communal à noter l'arrivée de Christiane Paillé qui assure le remplacement de Nathalie Campione depuis la rentrée et qui a rejoint Jeanine Guillot, Jacqueline Amaudric et Stéphanie Ribeau.

Pour cette nouvelle année, la commune a terminé l'équipement des deux dernières classes avec des Tableaux blancs interactifs (TBI), pour un coût total de l'opération de 9 033,60 € TTC.

Nous avons obtenu une subvention de 5 950 €, le reste à charge pour la commune est de 3 083,60 €.

LES MINEURS NON-ACCOMPAGNÉS

Depuis quelques mois, 29 jeunes migrants de moins de 18 ans, des mineurs non-accompagnés, sont accueillis au Centre d'accueil et d'hébergement de Chandourène où ils sont encadrés par les équipes éducatives de COALLIA.

Cet hébergement a été mis en place pour une période d'un an par le Conseil départemental qui gère les services de l'aide sociale à l'enfance. Ils sont venus du Mali pour la plus part, mais aussi de la Côte d'Ivoire ou de la Guinée-Conakry et sont dans l'attente d'une évaluation de minorité. Impatients et désireux de pouvoir être scolarisés ou d'entreprendre une formation qualifiante, l'attente leur semble longue et angoissante. S'ils sont déclarés mineurs, ils obtiendront un titre de séjour et seront pris en charge dans des foyers ou dans des familles d'accueil comme tout mineur placé sous la protection de l'aide à l'enfance. Si leur minorité n'est pas reconnue ils devront déposer leur demande d'asile en France. Ils sont nombreux et assidus à suivre les cours de français dispensés par des bénévoles mais aussi par l'UPRO. Et à participer aux divers ateliers créatifs ou sportifs, dans le cadre de partenariat comme par exemple avec le club de rugby. Car l'intégration passe par une bonne maîtrise du français mais aussi par ces espaces de convivialité qui permettent à ces jeunes de s'inscrire dans le lien social. Leur parcours est long et difficile. Le soutien qu'apportent les bénévoles et les professionnels à ces jeunes qui souffrent souvent de symptômes liés au déracinement, et aux traumatismes est remarquable.

RÉFECTION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Un questionnaire concernant les équipements sportifs de la commune avait été distribué aux habitants qui ont été nombreux à répondre et à partager leur avis et idées.

A la suite de cette consultation, l'ensemble de l'équipe municipale a décidé de prioriser la réfection des installations existantes. L'aire de jeux pour enfants située à côté

de l'école va être réhabilitée afin de pouvoir rouvrir aussi rapidement que possible. Le parcours de santé va également subir un petit rafraîchissement et les panneaux explicatifs vont être remplacés.

Dans un second temps, des cages de football vont être achetées et placées sur les côtés du stade de Chandourène afin de pouvoir jouer sur la largeur du terrain. Puis en fonction des coûts et du budget, les terrains de tennis seront réhabilités. L'un restera un terrain de tennis et le second sera transformé en terrain de basket-ball et de handball.

Travaux réalisés ou en cours

- La télégestion sur les infrastructures d'eau potable est terminée: coût total 43 658,11 € TTC
- Une chloration au gaz liquide a été mise en place sur le réservoir des Couestes : 3 054 € TTC
- Le diagnostic d'assainissement est toujours en cours coût : 50 000 € TTC
- Le renouvellement des compteurs des particuliers pour l'adduction d'eau potable est en cours de renouvellement en prévision d'un télé-relevage des consommations.
- Un paratonnerre plus performant a été installé sur l'église pour un coût de 13 880,39 € TTC
- Des travaux de goudronnage ont été réalisés sur différentes voies communales : Acco de Lombard, Les Touisses et la route qui conduit à la Barrière pour un coût total de 113 785,20 € TTC
- Les travaux de rénovation et de mise en accessibilité de la mairie sont terminés. Ils ont tous été réalisés par des entreprises situées sur la commune ou sur le bassin dnois. Montant total : 82 106,40 € TTC et 3120 € TTC pour la coordination de sécurité
- L'association Fleurs de Pierre a réalisé des mûrets de pierre sèche au cœur du village. : 19 85 € TTC.
- L'entreprise SACCO va entreprendre la réfection d'un mûr de soutènement chemin de St Jean pour un montant de 14 440,80 € TTC ainsi que les grilles de pluvial route de l'Hubac de Chandourène et route des Couestes (14 214,60 € TTC).
- La réhabilitation du parcours de santé est en cours et la municipalité est en attente de l'obtention d'une subvention du Conseil régional pour la réfection de l'aire de jeux.

LES PROS DE

Patrick Volpes distingué

Le santonnier emblématique du village a reçu le prix de l'excellence artisanale le 9 novembre à Château-Arnoux. Une belle distinction pour ce professionnel passionné.

Certaines personnes choisissent leur métier, pour d'autres il s'impose. Patrick Volpes a, indéniablement, été choisi par la santonnerie car rien ne le prédisposait à exercer cette profession hors-normes.

C'est après, qu'un ami de ses parents, impressionné par la minutie de cet adolescent qui faisait des maquettes lui donne son premier morceau d'argile lui suggérant d'animer ses créations. De cette terre, né son premier personnage puis une petite crèche que Patrick présente lors d'un concours dans une foire aux santons à Marseille sa ville d'origine. A sa plus grande surprise, il décroche le Grand prix d'honneur remis par l'un des plus grands santonniers de l'époque Marcel Carbonel. «C'était mon Festival de Cannes, je suis encore rempli



d'émotion quand j'en parle aujourd'hui. J'étais scotché, je savais que je voulais être santonnier», confesse-t-il.

« C'est un métier qui n'en est pas un, c'est une passion »

Patrick poursuit tout de même ses études et se destine à une carrière touristique, tout en continuant à faire des santons pour le plaisir. «J'en vendais un peu à la famille, aux amis. Cependant la demande augmentant je me suis mis au moulage, et j'ai appris à créer mes moules », explique-t-il. En

1981, il fait le grand saut et s'inscrit comme artisan, il sillonne la France de foires artisanales en foires aux santons. En 1987, alors qu'il se rend à la foire aux santons de Champtercier sa compagne tombe sous le charme du village. Coup de chance, le maire de l'époque cherche à installer un artisan dans l'ancienne école.

Rapidement, Patrick Volpes développe aussi des ateliers. Le partage et la restitution de son savoir-faire sont la grande passion de cet autodidacte.

« Santonnier est l'un des rares métiers où il n'y a pas de diplôme il est donc très important de le transmettre mais aussi de se sentir reconnu. C'est pourquoi lorsque j'ai reçu en 2013 le titre de maître-artisan, je me suis senti flatté. Comme cette année, lorsque j'ai su que je faisais partie des 1 000 maîtres-artisans d'art français », souligne-t-il.

Patrick Volpes tient fermement à garder sa dimension artisanale et ne produit pas plus de 5 000 pièces par an. Tous les ans, il met un point d'honneur à créer un nouveau santon en lien avec son département d'adoption, l'an dernier, le glaneur d'ammonites, cette année, le chef de gare du train des Pignes. •

Du 25 novembre au 3 décembre se tient la Foire aux santons organisé par l'association Champterroir, cette année 16 santonniers seront présents dont un nouveau (Flore). En ce qui concerne les animations de cette 35^{ème} édition, il y aura des groupes folkloriques, maquillage pour les enfants, et promenades en calèche avec âne dans le village. Le samedi 2 décembre à 19 h à l'église de Champtercier aura lieu un concert gratuit avec le groupe «gospel Flame» (20 à 25 choristes) qui viennent de Salon-de-Provence.



CHAMPTERCIER

Champion Mathéo !

En parcourant les chemins de Champtercier à VTT depuis l'âge de cinq ans, Mathéo Albanese s'est pris de passion pour le VTT. Cette année, il s'est classé 2^{ème} aux championnats de France par équipe aux Trophées français de Morzine, en Haute-Savoie. Un résultat qui fait suite à une 3^{ème} place au Trophée français des jeunes VTTistes.

En grandissant à Champtercier, Mathéo Albanese a très vite compris l'intérêt de vivre dans ce pays pour pratiquer le VTT, sport qui le passionne depuis sa plus tendre enfance. Pas un sentier, pas un col qu'il n'ait emprunté avec son vélo ! Il a pratiqué ce sport à partir de l'âge de 5 ans, avec le Club alpin français, sous la houlette de Bruno Chaballier, puis a intégré le club VTT Rando en 2012.

« Dès que je suis monté sur un vélo, j'ai tout de suite eu un coup de cœur », raconte-t-il. En 2014, il a commencé la compétition. Cet été, il a décroché la 2^e place par équipe aux championnats de France à Morzine, en Haute-Savoie. Un très beau résultat qui fait suite à une 3^{ème} place aux Trophées régionaux Jeunes VTTistes et une 10^e place régionale. Il se distingue par ses qualités techniques, sa force de concentration et la finesse de ses trajectoires.

Aujourd'hui âgé de 15 ans, Mathéo s'entraîne tous les week-ends et le mercredi, dès qu'il a un peu de temps libre. Il apprécie particulièrement les paysages de sa commune et ceux de tout le pays dignois : « Les Terres noires, par exemple, c'est l'un des plus beaux terrains de France, insiste-t-il. On ne se rend pas compte de la chance qu'on a ici ! »



Du cross-country à l'enduro

Après un rythme intensif l'an dernier, avec neuf compétitions à son actif, il va un peu ralentir et n'en fera que trois ou quatre cette année. De quoi permettre à ses parents de souffler aussi, eux qui l'accompagnent dans tous ses déplacements à travers la région et sont ses plus fidèles supporters !

Mathéo a bien l'intention de continuer le VTT et de conserver son bon niveau actuel. S'il faisait plutôt du cross-country jusqu'à présent, il va maintenant s'orienter vers l'enduro qui correspond davantage à ses qualités de descendeur. Il va également changer de catégorie passant de cadet 2 à junior.

Jeune homme sérieux, décidé et volontaire, il sait déjà exactement ce qu'il veut : il ne souhaite pas

faire carrière dans ce sport, donnant la priorité à ses études et à son projet professionnel.

Il prévoit de faire un BTS vente et de travailler dans le secteur de l'automobile. Après, il continuera le VTT mais « juste pour se faire plaisir, s'éclater ». •



LA VIE DES

LES «ZAMIS DE CHANDOURENE», UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Cette association qui a vu le jour dans le but d'accompagner et de soutenir les demandeurs d'asile, résidents de Chandourène tout au long de leur périple, afin que les obstacles qui jonchent leur route, soient plus faciles à franchir. L'équipe municipale a proposé la mairie pour que les membres de l'association puissent se réunir.

LE SENTIER CULINAIRE GASSENDI OUVRE L'APPÉTIT DES ÉCOLIERS ET DES VILLAGEOIS

L'association le Sentier culinaire Gassendi, au cours de la semaine du 9 octobre, a réalisé des ateliers avec les enfants de toutes les classes du groupe scolaire Gassendi dans le cadre de la Semaine du goût. Vendredi 13 octobre un repas a été cuisiné par les enfants et les membres de l'association avant d'être proposé le soir à chaque parent de l'école.

Le 28 octobre, les soupes d'Halloween ont été proposées et élaborées grâce au concours des enfants, des parents et des habitants de la commune comme depuis trois ans.

Le 15 décembre se tiendra le 2^{ème} feu de Noël avec chants de Noël ainsi qu'un lâché de lanternes.

LES JUDOKAS LOCAUX BRILLET SUR LES TATAMIS

La Fête départementale des sports était organisée par le Comité olympique départemental 04 à la fin du mois de septembre dernier. Les dojos de Champtercier, Le Chaffaut et Mézel ont été choisis pour faire une initiation Judo aux enfants grâce à son professeur Manuel Boix Prof. D.E. CN 4^{ème} dan. 61 enfants ont ainsi pu découvrir cette discipline.



Par ailleurs, Colas Masi judoka du dojo de Champtercier avec le Samouraï Dynamic club est devenu champion bi-départemental 04 et 05 à Barcelonnette dans la catégorie des séniors des -73 kgs. A souligner également la très bonne performance de Tina Raso judokate dans la

catégorie des benjamines des -44 kgs, qui obtient une honorable 7^{ème} place en tableau et 3^{ème} de poule.

LES Z ARTS DANCE TOUJOURS AUSSI DYNAMIQUES

Avec le spectacle son et lumière animé par Captain Jo qui s'est déroulé le 16 juin à la salle les enfants ont pu vivre de l'intérieur l'expérience de participer à l'élaboration d'un spectacle avec plusieurs passages, une mise en scène, une chorégraphie, de l'improvisation et des changements de costumes. Les enfants ont pu par ailleurs, de nouveau se produire et

également présenter leurs travaux d'art plastique à la maison de retraite «les Lavandines». Ces moments partagés ont été riches aussi bien pour les



résidents qui ont vu là une occasion de bénéficier d'un spectacle, en costumes, en couleurs joué par des enfants. D'autres rencontres sont prévues en cours d'année avec la maison de retraite afin de garder contact et pouvoir échanger. En août 2017, un stage de danse création sur trois jours a été proposé. Une petite représentation finale a pu être présentée aux parents en fin de stage.

Les cours hebdomadaires ont repris début septembre, ils sont proposés en deux tranches horaires. 1^{er} cours de 16 h 20 à 17 h 20 concernent les enfants plus jeunes (de 4 à 6 ans) et le 2^{ème} cours de 17 h 25 à 18 h 25 pour les 6-10 ans.

UNE BELLE SOIRÉE AVEC CHAMPTERROIR

Samedi 7 octobre, l'association Champterroir a organisé un repas dansant à la salle polyvalente Yann-Simeoni à midi avec l'orchestre de Jean-Paul Césarini et les Dalton. Au menu : apéritif, paella, fromage, tarte, aux pommes avec chantilly, café. 140 personnes étaient présentes pour profiter de cette animation festive.

ASSOCIATIONS

UN PROGRAMME CHARGÉ POUR «DES MUSIQUES ET DES MOTS»

L'association Des Musiques et des Mots organise quatre manifestations au premier semestre 2018 :
Le mardi 16 janvier à 19 h, la Compagnie Cassandre propose une fantaisie théâtrale sur un texte de Fred Vargas dans le cadre des Échappées, en partenariat avec le Théâtre Durance : «Petite conférence de toutes vérités sur l'existence».
Le samedi 18 février, de 14 h à 18 h, un après-midi dansant animé par l'orchestre des «Toto Boys»
Le jeudi 8 mars, à 19 h et dans le cadre de la journée de la Femme, Carol Battistini conviera le public à un concert autour des «Femmes muses», poétesses, écrivaines mises en chanson.
En mars les 24 et 25, stage de chants italiens ...

LE COMITÉ DES FÊTES TOUJOURS ACTIF



Le comité des fêtes organisera deux lotos en 2018. Le premier aura lieu le dimanche 28 janvier 2018 à 16 h à la salle polyvalente Yann-Siméoni.
Le second le dimanche 18 mars à 16 h dans le même lieu. De nombreux lots seront à gagner. Et il y aura sur place une buvette et de quoi se restaurer. L'assemblée générale aura, quant à elle, lieu le vendredi 2 février à 19 h. L'ensemble de l'équipe de la FAC vous donne rendez-vous le 28 janvier pour son premier loto de l'année 2018.

RENCONTRES ET PARTAGES ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Les activités ont repris début septembre pour les adhérents. Le 21 septembre, une douzaine de personnes a participé à la journée *Sécurité routière* qui a permis à chacun de rafraîchir quelques notions en matière de panneaux routiers et réglementation. L'après-midi, différents ateliers étaient proposés :

alcoolémie, réactiomètre, dépistage auditif et enfin conduite en ville avec un moniteur. Le 23 septembre, une trentaine de personnes ont fait le voyage à Tarascon, au domaine équestre des Mylords. La visite du haras, du musée des costumes arlésiens, le repas animé par un spectacle équestre, un film sur Daudet et surtout le magnifique village provençal miniature ont permis à chacun de passer une inoubliable journée. Le 26 octobre les crêpes ont été appréciées par plus de 70 personnes. Un bel après-midi animé par Serge Verkein et son répertoire varié. Le 11 novembre, a eu lieu la traditionnelle soupe d'épeautre. L'assemblée générale 2018 aura lieu le samedi 20 janvier. Un voyage à Tourves est à l'étude avec l'association du Brusquet le 17 mars.

SOUSCRIPTION POUR L'ÉGLISE NOTRE-DAME- DU-BOURG



Le patrimoine fait partie intégrante de notre cadre de vie et est un élément essentiel de l'identité des territoires. Classé ou non il fait partie des biens communaux. Nous devons intervenir pour le réhabiliter, le sauvegarder... L'église paroissiale de la commune, Notre-Dame-du-Bourg témoigne de l'histoire de notre village. Elle doit être restaurée car certaines façades sont fortement décrépies, fendues, et les badigeons intérieurs doivent être rafraîchis. Le budget communal ne permet pas de supporter le coût total des travaux. Nous faisons donc appel à votre générosité pour nous aider à concrétiser ce projet de réhabilitation. Nous vous invitons à faire un don qui donnera droit à une réduction d'impôts en envoyant le bon de souscription ci-joint accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la «Fondation du Patrimoine Eglise de Champtercier» à l'adresse suivante :
Fondation du Patrimoine
CCI-60BD Gassendi
04000 Digne-les-Bains
Ou en ligne sur le site www.fondation-patrimoine.org/514482

Champtercier *Pratique*

INFOS MAIRIES

NAISSANCES :

- Aron BAU né le 9 juin 2017

MARIAGES :

- Alice AMAUDRIC et Nicolas KATCHADOURIAN le 24 juin 2017

- Cécile CARDON -DUBOIS et Henri POULAIN le 22 juillet 2017

- Stéphanie RIBEAU et Serge T'KINDT le 2 septembre 2017

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Les colis de Noël offert par la commune aux personnes de 70 ans et plus seront distribués comme chaque année par les membres de l'association « Rencontres et Partages entre les générations » aux alentours de la mi-décembre.

HORAIRES OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE ET DE LA POSTE

Le secrétariat de mairie est ouvert le **lundi de 13 h 30 à 18 h**

Du **mardi au samedi inclus** le matin de **8 h à 12 h**

L'agence postale est ouverte du **mardi au samedi inclus de 8 h à midi.**

La page Facebook « Mairie de Champtercier » a été réactivée, vous pourrez y trouver des informations sur la commune.

EN BREF

LA BIBLIOTHEQUE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

La bibliothèque fonctionne depuis plus d'un an grâce à Arlette Berbeyer et Béatrix van olsalder qui accueillent bénévolement le jeudi après-midi les classes du groupe scolaire. Leur présence permet cette ouverture sur les livres aux enfants de la commune. La municipalité aujourd'hui un nouvel appel aux bénévoles afin de **pouvoir élargir les heures d'ouverture au mercredi après-midi** et ainsi pouvoir diversifier des activités autour de la bibliothèque.

NUISANCES SONORES, RAPPEL

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, débroussailleuse, etc.) doivent être effectués :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 h à midi et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés de 10 h à midi

ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Afin que la commune soit reconnue au titre des catastrophes naturelles du fait de l'état de sécheresse de l'année 2017, nous devons solliciter par courrier monsieur le Préfet. Nous vous demandons d'adresser rapidement en mairie le constat des dégradations, fissures etc... sur vos habitations ainsi que des photos, si vous êtes concernés afin que nous puissions argumenter sur la nécessité que la commune soit reconnue.